



Conditions de Garantie des Tire-Laits Balulu

1. Durée de la Garantie

Les tire-laits Balulu bénéficient d'une garantie de deux (2) ans à compter de la date d'achat. Cette garantie couvre les défauts de fabrication et les dysfonctionnements survenant dans des conditions normales d'utilisation.

Cette durée est conforme à la législation française (articles L217-1 et suivants du Code de la consommation) qui impose une garantie légale de conformité de 24 mois pour les produits destinés à un usage non professionnel.

2. Couverture de la Garantie

La garantie Balulu couvre :

- Le moteur du tire-lait.
 - Les composants électroniques internes.
 - Les pièces détachables incluses à l'achat (hors consommables).
-

3. Exclusions de la Garantie

La garantie ne s'applique pas :

- Aux pièces d'usure, telles que valves, membranes, tubulures ou autres consommables.
 - Aux dommages causés par une mauvaise utilisation, un entretien insuffisant ou le non-respect des consignes du manuel d'utilisation.
 - Aux produits modifiés ou réparés par des personnes non agréées par Balulu.
 - À une utilisation collective ou multi-utilisateur, sauf indication écrite contraire de Balulu.
 - Aux dommages indirects ou consécutifs (par exemple, perte de lait ou contamination).
-

4. Procédure de Réclamation

En cas de défaut couvert par la garantie :

1. **Contactez notre service client** : Fournissez une preuve d'achat (facture ou reçu) et une description détaillée du problème.
2. **Retour du produit** : Si demandé, utilisez l'étiquette de retour fournie par notre service client pour renvoyer le produit défectueux.
3. **Évaluation et prise en charge** : Après diagnostic, Balulu procédera, selon le cas, à la réparation, au remplacement ou au remboursement du produit.

Les frais de retour sont à la charge de Balulu si le défaut est reconnu comme couvert par la garantie.

5. Limitations de la Garantie

- La garantie est valable uniquement pour l'acheteur initial (non transférable).
 - Elle s'applique exclusivement aux produits achetés auprès de revendeurs agréés ou directement sur notre site officiel.
 - La garantie est limitée aux défauts survenus dans l'Union européenne et dans les territoires couverts par la législation applicable.
-

6. Dispositions Légales

Cette garantie commerciale s'ajoute aux droits légaux des consommateurs, notamment :

- La garantie légale de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation).
- La garantie contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

Ces droits légaux permettent notamment au consommateur de demander une réparation, un remplacement ou un remboursement en cas de défaut non apparent au moment de l'achat.

7. Engagement Balulu

En proposant une garantie de deux ans, Balulu s'aligne sur les standards élevés et garanti une qualité et une durabilité optimale pour ses produits.

Pour toute question ou assistance, contactez notre service client via storebalulu@gmail.com